

# CALENDRIER FORMATIONS 2024

---

*Comité de Cyclisme des Pays de la Loire*  
*8 rue des Orfèvres - BP 10008 - 44840 LES SORINIERES*  
*Tél. 02 40 47 73 28 - E-mail : [contact@pdl.ffc.fr](mailto:contact@pdl.ffc.fr)*

# SOMMAIRE

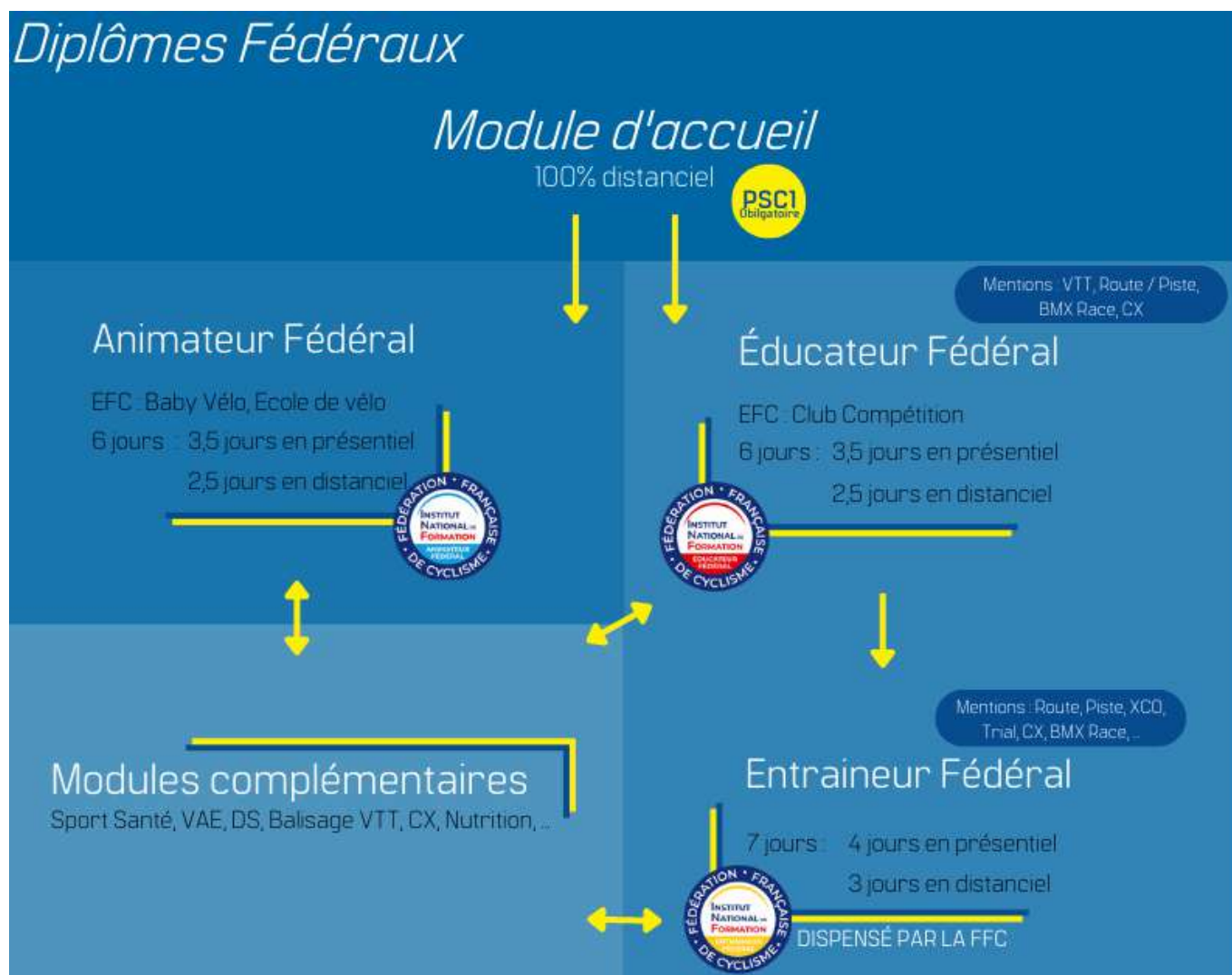
- Catalogue de Formations
- Présentation des Formations Fédérales
- Calendrier des Formations (PDL)
- Présentation des Formations Fédérales par l'INF
- Formations d'Etat
- Calendrier de Formations (INF)
- Formations Continue (renouvellement)
- Calendrier des Formations Continues

# LES FORMATIONS

L'institut National de Formation de la FFC propose deux types de formation :

- Les formations fédérales, délivrant une attestation de formation ou un diplôme, reconnu au niveau fédérales et permettent d'encadrer un groupe de cycliste.
- Les formations d'état sont des formations diplômantes reconnus par l'Etat, et permettent d'encadrer des cyclistes contre rémunération.

Ci-dessous le schéma de l'organisation de la filière formation au sein de l'INF





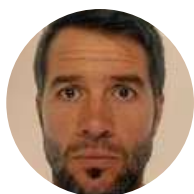
# PAYS DE LA LOIRE



# ETR FORMATIONS PDL

## Organigramme

### MTT



Benoit DUPLOYER  
b.duployer@ffc.fr

### Coordinateur



Victor PETIT  
victorpetit1@gmail.com

### BMX



Anthony JOUBERT  
anthony@carquefoubmx.fr

### VTT



Simon CHASSELOUP  
Simon.chasseloup@rvc85.com

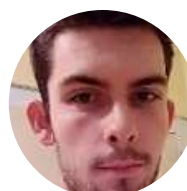
### Route/Piste



Benoit CLOAREC  
cloarec.benoit@orange.fr



Victor PETIT  
victorpetit1@gmail.com



Louis BRENON  
louisbrenon@gmail.com

### Secrétariat



Céline VIGNOLET  
formation@pdl.ffc.fr  
(Uniquement pour la partie administrative)

# PRÉSENTATION DES FORMATIONS FÉDÉRALES FFC

# MODULE ACCUEIL

Maîtriser les fondamentaux pour poursuivre son parcours de formation sereinement

## OBJECTIFS

- Acquérir les informations indispensables à l'encadrement et/ou l'accompagnement de sportifs en toute sécurité.
- Mémoriser les consignes de sécurité lors d'un trajet en vélo.
- Identifier les acteurs associatifs.
- Utiliser et se familiariser avec la plateforme pédagogique.

## CONTENU

### Journée en présentiel (7h)

- Présentation du schéma de formation et de la plateforme pédagogique
- La pédagogie
- Encadrement
- Sécurité et circuler à vélo sur la voie publique

### Formation à distance (7h)

- L'association
- Rôle et responsabilité de l'encadrant, du dirigeant, de l'arbitre
- L'esprit sportif
- Droits et devoirs du licencié
- Le développement de l'enfant
- L'organisation du sport en France
- La fédération française de cyclisme
- Les disciplines du cyclisme
- Labels « Ecole Française de Cyclisme »
- « My coach »

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

### Journée en présentiel

- Exposé participatif
- Évaluation par un QCM

### Formation à distance

- Cours et QCM sur la plateforme pédagogique



Cette formation est accessible à toute personne.

## CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Posséder une licence FFC valide
- Avoir le PSC1

### PUBLIC

Licencié.e FFC âgé.e d'au moins 16 ans, bénévole et/ou salarié.e

### DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription à la formation se fait entre 15 jours et un mois avant le début de la session de formation.

### DURÉE

2 jours (14 heures) de formation

### TARIF

Le tarif de la formation vous sera communiqué par votre comité.

### CONTACT

Pour plus d'informations sur cette formation, veuillez contacter votre comité régional ou envoyer un mail à [inf@ffc.fr](mailto:inf@ffc.fr)





# ANIMATEUR FÉDÉRAL

Créer, encadrer et animer des séances pédagogiques adaptées au public

## OBJECTIFS

- Créer, encadrer et animer des séances pédagogiques de Baby-Vélo, de Savoir Rouler à Vélo et de loisir bien-être, de manière autonome et responsable, dans un espace délimité, à destination d'un public d'âge et de niveau variés, en assurant la sécurité de tous.
- Utiliser des exercices référencés pour développer les habilités techniques générales de base du public.

## CONTENU

### Journées en présentiel (28h30)

- Sécurité et éléments mécaniques
- Conception et animation de séances pédagogiques
- Conception d'un cycle d'apprentissage
- Gérer l'hétérogénéité
- Violences dans le sport
- Mise en place des tests École de vélo et Baby vélo
- Pratique des tests de condition physique, d'exercices de renforcement musculaire

### Formation à distance (12h30)

- Rôle de l'animateur fédéral
- Les fondamentaux du cyclisme
- Les activités physiques générales et disciplines du cyclisme bien-être
- Le fonctionnement du corps humain

### Stage pédagogique en structure (20h)

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

### Journée en présentiel

- Exposé participatif
- Évaluation par le formateur de l'animation d'une séance pédagogique
- Attestation de stage

### Formation à distance

- Cours et QCM sur la plateforme pédagogique



Cette formation est accessible à toute personne.

## CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Avoir validé le module accueil
- Posséder une licence FFC valide
- Avoir le PSC1 et un certificat médical de non contre-indication à l'enseignement et/ou encadrement de la discipline concernée

## PUBLIC

Licencié.e FFC âgé.e d'au moins 16 ans, bénévole et/ou salarié.e

## DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription à la formation se fait entre 15 jours et un mois avant le début de la session de formation.

## DURÉE

**6 jours** (41 heures) de formation  
+ **20 heures** de stage pédagogique

## TARIF

Le tarif de la formation vous sera communiqué par votre comité.

## CONTACT

Pour plus d'informations sur cette formation, veuillez contacter votre comité régional ou envoyer un mail à [inf@ffc.fr](mailto:inf@ffc.fr)





# ÉDUCATEUR FÉDÉRAL

BMX Race  
Route  
Piste  
VTT

Encadrer un collectif de compétiteur.rice.s dans le but de leur enseigner les apprentissages techniques

## OBJECTIFS

- Se construire une expertise fine dans une discipline précise afin de préparer des sportifs à la maîtrise technique et pédagogique d'une famille disciplinaire
- Construire, de manière autonome et responsable, des séances pédagogiques collectives dans un espace délimité, à destination des jeunes en EFC Club de compétition (8 à 16 ans et pratiquants initiés)

## CONTENU

### Journées en présentiel (25h45)

- Conception et animation de séances pédagogiques
- Conception d'un cycle d'apprentissage
- Cyclisme au féminin : la mixité
- Violences dans le sport
- La préparation physique générale
- Les grands principes de l'entraînement dans la famille disciplinaire
- Approche et préparation de la compétition

### Formation à distance (16h15)

- Rôle de l'éducateur fédéral
- Physiologie de l'effort
- Les règles de vie du sportif
- Organisation de la discipline
- La mécanique

### Stage pédagogique en structure (30h)

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

### Journée en présentiel

- Exposé participatif
- Évaluation par le formateur de l'animation d'une séance pédagogique
- Attestation de stage

### Formation à distance

- Cours et QCM sur la plateforme pédagogique



**5 SPÉCIALITÉS POSSIBLES**  
VTT, Route/Piste, BMX Race,  
BMX Freestyle, Cyclo-cross



Cette formation est accessible à toute personne.

## CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Avoir validé le module accueil
- Posséder une licence FFC valide
- Avoir le PSC1 et un certificat médical de non contre-indication à l'enseignement et/ou encadrement de la discipline concernée

## PUBLIC

Licencié.e FFC âgé.e d'au moins 16 ans,  
bénévole et/ou salarié.e

## DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription à la formation se fait entre 15 jours et un mois avant le début de la session de formation.

## DURÉE

6 jours (42 heures) de formation  
+ 30 heures de stage pédagogique

## TARIF

Le tarif de la formation vous sera communiqué par votre comité.

## CONTACT

Pour plus d'informations sur cette formation, veuillez contacter votre comité régional ou envoyer un mail à [inf@ffc.fr](mailto:inf@ffc.fr)



# CALENDRIER FORMATIONS PAYS DE LA LOIRE

Le calendrier des formations via  
le QR Code suivant :



Conditions à remplir :

- Avoir au moins 16 ans
- Etre licencié FFC
- Fournir une copie du PSC1\*  
ou équivalent en cours de  
validité

PSC1 : le Comité Régional  
essaie de proposer 2X/an des  
sessions PSC1

# L'INF





# La Fédération Française de Cyclisme

Créée en 1881, la Fédération Française de Cyclisme est une fédération sportive olympique, agréée et délégataire du Ministère des Sports. Elle a pour objet l'organisation, la promotion et le développement, sur tout le territoire français, du sport cycliste sous toutes ses formes, de compétition comme de loisir, et ce notamment pour les disciplines suivantes : Cyclisme sur route, Cyclisme sur piste, VTT, BMX Race, BMX Freestyle, Cyclo-cross, Polo Vélo, Cyclisme en salle et Vélo couché.

Son siège social est implanté, depuis 2014, au Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines.



## La FFC en quelques chiffres

2 432 CLUBS  
105 000 LICENCIÉS  
222 ATHLÈTES LISTÉS HAUT NIVEAU  
11 000 COMPÉTITIONS  
409 CLUBS LABELLISÉS

La Fédération Française de Cyclisme a créé son Institut National de Formation pour :

- Répondre aux directives nationales et à la dynamique de croissance de l'apprentissage en France ;
- Proposer des outils et contenus de formation spécifiques aux dirigeants fédéraux ;
- Former les professionnels afin d'accompagner le développement du vélo sous toutes ses formes ;
- Renforcer les compétences techniques des encadrants diplômés par la mise en place de formations continues.

Depuis la loi du 24 août 2021, la Fédération Française de Cyclisme a signé un contrat de délégation avec le ministre chargé des sports et intègre des modules de formation obligatoires sur les politiques publiques, de promotion des valeurs de la République, dans toutes ses formations.



# L'équipe pédagogique

L'Institut National de Formation (INF) fait appel à des formateurs internes et/ou externes à la Fédération Française de Cyclisme en fonction des thématiques de chaque formation.

Les formations fédérales Module accueil, Animateur fédéral et Éducateur fédéral sont certifiées sur le plan national et sont mises en place par les régions. Les intervenants sont donc choisis par les cadres techniques d'état ou faisant fonction.

Toutes les autres formations fédérales, dont la formation Entraîneur fédéral, et les formations d'État sont organisées par l'INF. Les intervenants de ces formations sont des cadres d'état fonctionnaires du Ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, ou des formateurs diplômés.

Le coordinateur de chaque formation fédérale et formation d'état est le contact référent indiqué sur chaque fiche de présentation.



# L'Institut National de Formation

L'Institut National de Formation (INF), certifié Qualiopi, est un organisme de formation rattaché à la Fédération Française de Cyclisme qui organise sur tout le territoire métropolitain et ultra-marin des formations en étroite collaboration avec les comités régionaux et les cadres techniques. Par ses formations, l'INF touche l'ensemble des acteurs du cyclisme (encadrants, bénévoles, dirigeants, arbitres, professionnels de santé).

Son rôle est de proposer des formations professionnelles donnant lieu à une montée en compétences des futurs encadrants cyclistes. Ses missions sont les suivantes.

1. Proposer des formations fédérales et veiller à la formation continue des encadrants pour leur permettre d'actualiser leurs connaissances.
2. Organiser et mettre en œuvre des formations d'état, professionnalisantes et permettant d'encadrer contre rémunération.
3. Sécuriser l'encadrement et l'enseignement des disciplines du cyclisme.
4. Répondre aux attentes du terrain et au marché de l'emploi dans le monde du cyclisme.

L'habilitation de l'INF en tant qu'organisme de formation mais également en tant que CFA (Centre de Formation des Apprentis) permet à tout encadrant de se former par l'apprentissage.

Ci-dessous, l'organigramme de l'Institut National de Formation.





# PRÉSENTATION DES FORMATIONS FÉDÉRALES PROPOSÉS PAR L'INF

# ENTRAINEUR FÉDÉRAL

Individualiser l'entraînement pour optimiser la performance d'un.e compétiteur.rice

## OBJECTIFS

- Se construire une expertise fine dans une discipline précise afin de préparer des sportifs à la maîtrise technique et pédagogique d'une famille disciplinaire
- Planifier et construire, de manière autonome et responsable, des séances d'entraînement adaptées à des jeunes licencié.e.s compétiteur.rice.s (15 ans et plus).

## CONTENU

### Journées en présentiel dans la spécialité choisie (27h30)

- Le modèle de performance
- Conduite de l'entraînement
- Elaboration d'une planification annuelle et de mésocycles
- Cyclisme au féminin : l'entraînement au féminin
- La préparation physique et mentale

### Formation à distance (22h30)

- Rôle de l'entraîneur fédéral
- Physiologie de l'effort
- Biomécanique
- Planification de l'entraînement
- Les aspects psychologiques de la performance
- Nutrition du cycliste
- Les pathologies cyclistes

### Stage pédagogique en structure (40h)

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

### Journée en présentiel

- Exposé participatif
- Attestation de stage

### Formation à distance

- Cours et QCM sur la plateforme pédagogique
- Évaluation par le formateur d'une planification annuelle d'entraînement



### 9 SPÉCIALITÉS POSSIBLES

VTT XC, VTT DH, VTT Trial, Route, Piste endurance, Piste sprint, BMX Race, BMX Freestyle, Cyclo-cross



Cette formation est accessible à toute personne.

## CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Avoir validé le module accueil
- Avoir validé la formation « Éducateur fédéral »
- Posséder une licence FFC valide
- Avoir le PSC1

## PUBLIC

Licencié.e FFC âgé.e d'au moins 16 ans, bénévole et/ou salarié.e

## DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription à la formation se fait entre 15 jours et un mois avant le début de la session de formation.

## DURÉE

7 jours (50 heures) de formation + 40 heures de stage pédagogique

## TARIF

Le coût pédagogique de la formation est de 350€.

## CONTACT

Pour plus d'informations sur cette formation, veuillez envoyer un mail à [inf@ffc.fr](mailto:inf@ffc.fr)



# COACH MOBILITÉ À VÉLO

Disposer d'outils pédagogiques pour élaborer un produit mobilité

## OBJECTIFS

- Connaître les enjeux de la mobilité à vélo et les dispositifs « SRAV » et « Remise en selle ».
- Éduquer aux règles de circulation à vélo en ville et hors agglomération.
- Construire une offre commerciale adaptée au secteur d'intervention.
- Décliner et mettre en œuvre des formations fédérales à l'échelon territorial



Cette formation est accessible à toute personne.

## CONTENU

### 4 visioconférences (6h)

- Présentation de la formation et des enjeux
- Point d'avancement de la formation
- Savoir Rouler À Vélo (SRAV)

### Formation à distance (20h)

- Comprendre les enjeux actuels de la mobilité à vélo
- Rappel du code de la route, les bonnes pratiques sur la voie publique et la sécurité à vélo
- Élaborer une progression pédagogique SRAV et Remise en selle
- Les différents secteurs d'intervention
- Construire des produits sur la mobilité à vélo

### 1 journée en présentiel

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

### Journée en présentiel

- Exposé participatif

### Formation à distance

- Cours et QCM sur la plateforme pédagogique
- Participation aux visioconférences

## CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Posséder une licence FFC valide
- Diplôme d'état en lien avec le cyclisme (BEESAC, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, etc.)

### PUBLIC

Formation réservée aux éducateurs et éducatrices professionnels.

### DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription à la formation se fait entre une semaine et un mois avant le début de la session de formation.

### DURÉE

En distanciel : 20 heures de FOAD  
+ 6 heures de visioconférences  
En présentiel : 1 journée

### TARIF

Le coût pédagogique de la formation est de 250 €.

### CONTACT

Pour plus d'informations sur cette formation, veuillez envoyer un mail à [inf@ffc.fr](mailto:inf@ffc.fr)





# COACH VÉLO SANTÉ

Être référencé(e) par la FFC et les réseaux Sport-Santé pour l'encadrement du cyclisme santé pour un public spécifique.

## OBJECTIFS

- Évaluer, encadrer et suivre des pratiquants dans le cadre de la loi du sport sur ordonnance du décret du 30 décembre 2016.
- Monter un projet cyclisme santé.

## CONTENU

### Journée en présentiel (24h)

- Accompagnement au changement de comportement et entretien motivationnel
- Pratique des tests de condition physique
- Pratique sur Vélo à Assistance Électrique (VAE)
- Sécurisation des pratiques
- États de fragilité et pathologies chroniques

### Formation à distance (36h)

- Connaissances générales, législatives et institutionnelles du Sport-Santé
- Éduquer pour la santé et évaluer la situation initiale du pratiquant
- Les bienfaits de la pratique du cyclisme sur la santé
- Connaître le public Sport-Santé
- Évaluer et concevoir un cycle de cyclisme santé

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

### Journée en présentiel

- Exposé participatif
- Mise en situation pratique
- Évaluation par une séance pédagogique

### Formation à distance

- Cours et QCM sur la plateforme pédagogique
- Conception d'un projet de Cyclisme Santé



Cette formation est accessible à toute personne.

## CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Posséder une licence FFC valide
- Avoir un PSC1 de moins de trois ans
- Posséder une carte professionnelle avec prérogatives d'encadrement dans le cyclisme
- Pour les professionnels médicaux et paramédicaux, contacter l'INF pour validation du projet.

## PUBLIC

Professionnels du sport

## DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription à la formation se fait entre 7 jours et un mois avant le début de la session de formation.

## DURÉE

En présentiel : 3 jours (24 heures)  
En distanciel : 36 heures

## TARIF

Le coût pédagogique de la formation est de 400 €. Inklus dans le tarif : une tenue, un kit pédagogique Coach Vélo Santé et 3 repas

## CONTACT

Pour plus d'informations sur cette formation, veuillez envoyer un mail à [Llecorguille@ffc.fr](mailto:Llecorguille@ffc.fr)

# PILOTE MOTO

## Niveau 1

Encadrer les courses cyclistes et en assurer la sécurité

### OBJECTIFS

- Connaître les différents règlements qui régissent la conduite à l'échelon-course.
- Décrire la préparation de l'échelon-course.
- Comprendre les différents mouvements des véhicules à l'échelon-course.
- Connaître la conduite à tenir en cas de chute.
- Connaître les principaux points de sécurité ainsi que les facteurs humains.



Cette formation est accessible à toute personne.

### CONTENU

#### Formation à distance (7 heures)

- Les drapeaux jaunes
- Doubler un groupe
- Le contre-la-montre
- Les carrefours
- L'escorte et l'ouverture
- La dérivation
- La moto médicale

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

#### Formation à distance

- Cours et QCM sur la plateforme pédagogique

### CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Pas de prérequis

#### PUBLIC

Pilote moto FFC, course sur route.

#### DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription à la formation se fait à tout moment de l'année.

#### DURÉE

En distanciel : 7 heures de formation

#### TARIF

Coût de la formation pris en charge par l'Institut National de Formation de la Fédération Française de Cyclisme

#### CONTACT

Pour plus d'informations sur cette formation, veuillez envoyer un mail à [inf@ffc.fr](mailto:inf@ffc.fr)



# FORMATION SPORTIVE & CITOYENNE

Maîtriser son environnement sportif, social et personnel

## OBJECTIFS

- Connaître le monde fédéral et sportif dans lequel les athlètes de haut niveau évoluent.
- Assimiler les ressources pour s'orienter vers la haute performance de manière plus efficace, ainsi que l'encadrement technique ou encore la direction de structures.
- Acquérir des compétences sociales et citoyennes pour un équilibre de vie et une performance durable.

## CONTENU

- La bienveillance dans le sport : prévention des incivilités, des violences et des discriminations
- La connaissance théorique des fondamentaux techniques et pédagogiques du sport cycliste
- La prévention du dopage et la connaissance de la réglementation anti-dopage
- Une sensibilisation à la communication sur les réseaux sociaux
- Formation PSC1 (optionnelle)

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

### Formation 100% à distance

- Cours et QCM sur la plateforme pédagogique
- Validation des 4 modules obligatoires



Cette formation est accessible à toute personne.

## CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Formation **obligatoire** pour les sportif.ve.s inscrit.e.s sur la liste ministérielle des sportif.ve.s « ESPOIRS » de la FFC

### PUBLIC

Cyclistes listé.e.s « ESPOIRS »

### DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription en formation se fait automatiquement dès l'inscription sur listes espoirs.

### DURÉE

La formation se déroule du 1<sup>er</sup> février au 31 juillet (6 mois) de l'année suivant l'inscription en liste.

### TARIF

Le coût de la formation est pris en charge par la FFC, à l'exception de la réalisation de la formation PSC1.

### CONTACT

Pour plus d'informations sur cette formation, veuillez envoyer un mail à [infos.espoirs@ffc.fr](mailto:infos.espoirs@ffc.fr) ou appeler le 06 72 57 97 45.





# ÉVALUATION ET POSITIONNEMENT CYCLISTE EN PHYSIOTHÉRAPIE

## Niveau 1

Positionnement et pathologies du cycliste – adaptations mécaniques

### OBJECTIFS

- Identifier et décrire les différents types de vélo
- Nommer les problématiques les plus fréquentes chez les cyclistes et en lister les possibles causes
- Réaliser les examens subjectifs et objectifs du cycliste
- Décrire et expliquer la biomécanique et la physiologie du pédalage

### CONTENU

#### Formation à distance (21 heures)

- Le positionnement du cycliste
- Les pathologies du cycliste
- Adaptations mécaniques possibles lors d'un positionnement

#### Formation en présentiel (3 jours)

- Positionnement du cycliste
- Réglages mécaniques basiques
- Mise en relation des réglages et des pathologies du cyclistes (propositions de traitement)

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

#### Formation à distance

- Cours et QCM sur la plateforme pédagogique

#### Formation en présentiel

- Cours animés par une équipe d'enseignants (Physiovélo) et de kinésithérapeutes (FFC)



Cette formation est accessible à toute personne.

### CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Être diplômé d'état en kinésithérapie

#### PUBLIC

Kinésithérapeutes

#### DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription à la formation se fait entre 15 jours et un mois avant le début de la session de formation.

#### DURÉE

21 heures de formation e-learning puis 3 jours en présentiel.

#### TARIF

Le coût pédagogique de la formation est de 1 500€.

#### CONTACT

Pour plus d'informations sur cette formation, veuillez envoyer un mail à [s.crochard@ffc.fr](mailto:s.crochard@ffc.fr)

# FICHES DE PRÉSENTATION DES FORMATIONS D'ÉTAT

# BPJEPS

## mention « Activités du cyclisme »

Brevet Professionnel de l'Éducation Populaire de la Jeunesse et des Sports

### OBJECTIFS

- Acquérir des compétences liées à l'encadrement des activités du cyclisme
- Développer sa capacité de mise en œuvre d'un projet d'animation sportive
- Développer des compétences d'animation sportives auprès de différents profils de pratiquants

### CONTENU

#### UC1 : Encadrer tout type de public

- Environnement institutionnel du sport
- Sources de financements

#### UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation au sein de sa structure d'alternance

- Méthodologie de projet
- Cyclisme santé
- Savoir Rouler À Vélo

#### UC3 : Conduire une séance ou un cycle d'animation dans les activités du cyclisme

- Fonctionnement du corps humain
- Stades de l'évolution de l'enfants
- Outils de suivi de l'apprentissage du cycliste

#### UC4 : Mobiliser les techniques de la discipline

- Équilibre, propulsion et conduite
- Sécurité à vélo
- Mécanique

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

#### Formation en présentiel et en distanciel

- 10 semaines de formation
- Soutenance de projet, rédaction d'un dossier, animation d'une séance pédagogique et encadrement d'un groupe sur un parcours technique

#### Alternance dans une structure (600 heures)



Cette formation est accessible à toute personne.

### CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Avoir validé les Tests d'Exigences Préalables (TEP)
- Avoir au moins 18 ans

### PUBLIC

Tout public, destiné en priorité à l'apprentissage

### DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription à la formation est à effectuer au minimum 1 mois avant les TEP.

### DURÉE

600 heures de formation  
600 heures en entreprise

### TARIF

Frais d'inscription : 100€  
Frais des TEP : 90€

Le coût pédagogique de la formation est de 6 500€.

### CONTACT

Pour plus d'informations sur cette formation, veuillez envoyer un mail à [g.labbe@ffc.fr](mailto:g.labbe@ffc.fr)



# BPJEPS

## mention « Activités physiques pour tous »

Brevet Professionnel de l'Éducation Populaire de la Jeunesse et des Sports

### OBJECTIFS

- Acquérir des compétences liées à l'encadrement des activités du cyclisme
- Développer sa capacité de mise en œuvre d'un projet d'animation sportive
- Développer des compétences d'animation sportives auprès de différents profils de pratiquants

### CONTENU

#### UC1 : Encadrer tout type de public

- Environnement institutionnel du sport
- Sources de financements

#### UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation au sein de sa structure d'alternance

- Méthodologie de projet
- Cyclisme santé
- Savoir Rouler À Vélo

#### UC3 : Conduire une séance ou un cycle d'animation dans les activités du cyclisme

- Fonctionnement du corps humain
- Stades de l'évolution de l'enfants
- Outils de suivi de l'apprentissage du cycliste

#### UC4 : Mobiliser les techniques de la discipline

- Équilibre, propulsion et conduite
- Sécurité à vélo
- Mécanique

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

#### Formation en présentiel et en distanciel

- 10 semaines de formation
- Soutenance de projet, rédaction d'un dossier, animation d'une séance pédagogique et encadrement d'un groupe sur un parcours technique

#### Alternance dans une structure (600 heures)



Cette formation est accessible à toute personne.

### CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Avoir validé les Tests d'Exigences Préalables (TEP)
- Avoir au moins 18 ans

### PUBLIC

Tout public, destiné en priorité à l'apprentissage

### DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription à la formation est à effectuer au minimum 1 mois avant les TEP.

### DURÉE

600 heures de formation  
600 heures en entreprise

### TARIF

Frais d'inscription : 100€  
Frais des TEP : 90€

Le coût pédagogique de la formation est de 6 500€.

### CONTACT

Pour plus d'informations sur cette formation, veuillez envoyer un mail à [g.labbe@ffc.fr](mailto:g.labbe@ffc.fr)



# DEJEPS Haut Niveau

## mention « Cyclisme Traditionnel », « BMX » ou « VTT »

Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport spécifique

### OBJECTIFS

- Concevoir des programmes de perfectionnement sportif
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement
- Conduire des démarches de perfectionnement
- Conduire des actions de formation

### CONTENU

#### UC1 : Concevoir un projet d'action

- Démarches de projets – paramètres
- Éléments et moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action

#### UC2 : Coordonner un projet d'action

- Animation d'une équipe de travail
- Promotion des actions programmées, gestion de la logistique et animation de la démarche qualité

#### UC3 : Conduire une démarche de perfectionnement dans la spécialité choisie

- La programmation d'entraînement
- Conduite d'une démarche d'enseignement (individuel-collectif) et évaluation d'un cycle d'enseignement
- Évaluation des risques objectifs liés à la pratique du cyclisme
- Conduite d'une action de détection en cyclisme

#### UC4 : Encadrer la spécialité choisie en toute sécurité

- Éléments inhérents et gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants et des tiers

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

#### Formation en présentiel et en distanciel (495h)

- 9 semaines de formation en présentiel
- Animation d'une séquence pédagogique et rédaction d'un dossier.

#### Alternance dans une structure (360 heures)



Cette formation est accessible à toute personne.

### CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Avoir validé les Tests d'Exigences Préalables (TEP)
  - Avoir au moins 18 ans
- Avoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement de la spécialité datant de moins de 3 mois à l'entrée en formation
  - Avoir le PSC1 ou AFPS

### PUBLIC

Sportifs de haut niveau, ouvert à l'apprentissage

### DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription à la formation est à effectuer au minimum 1 mois avant les TEP.

### DURÉE

855 heures au total

### TARIF

Frais d'inscription : 100€

Frais TEP : 90€

Frais pédagogiques : 7 500€ si prise en charge ;  
6 000€ si autofinancement.

### CONTACT

Pour plus d'informations sur cette formation, veuillez envoyer un mail à [inf@ffc.fr](mailto:inf@ffc.fr)

Mis à jour le 07 juillet 2022





# DEJEPS

## mention « BMX »

Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

### OBJECTIFS

- Concevoir des programmes de perfectionnement sportif
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement
- Conduire des démarches de perfectionnement
- Conduire des actions de formation

### CONTENU

#### UC1 : Concevoir un projet d'action

- Formaliser les éléments d'un projet d'action
- Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre

#### UC2 : Coordonner un projet d'action

- Animer une équipe de travail
- Promouvoir les actions programmées
- Gérer la logistique et animer la démarche qualité

#### UC3 : Conduire une démarche de perfectionnement dans la spécialité choisie

- Conduire une démarche d'enseignement
- Conduire une démarche d'entraînement
- Conduire des actions de formation

#### UC4 : Encadrer la spécialité choisie en toute sécurité

- Réaliser en sécurité des démonstrations techniques
- Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité
- Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

#### Formation en présentiel et en distanciel (495h)

- 11 semaines de formation en présentiel
- Animation d'une séquence pédagogique et rédaction d'un dossier.

#### Alternance dans une structure (400 heures)



Cette formation est accessible à toute personne.

### CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Avoir validé les Tests d'Exigences Préalables (TEP)
  - Avoir au moins 18 ans
- Avoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement de la spécialité datant de moins de 3 mois à l'entrée en formation
  - Avoir le PSC1 ou AFPS

### PUBLIC

Ouvert à tous, ouvert à l'apprentissage

### DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription à la formation est à effectuer au minimum 1 mois avant les TEP.

### DURÉE

895 heures au total

### TARIF

Frais d'inscription : 100€

Frais TEP : 90€

Frais pédagogiques : 7 500€ si prise en charge ;  
6 000€ si autofinancement.

### CONTACT

Pour plus d'informations sur cette formation, veuillez envoyer un mail à [inf@ffc.fr](mailto:inf@ffc.fr)

Mis à jour le 09 mars 2023





# DESJEPS

## Mention Cyclisme

Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

### OBJECTIFS

- Préparer un projet stratégique de performance
- Piloter et évaluer un système d'entraînement
- Diriger un projet sportif
- Organiser des actions de formation de formateurs

### CONTENU

#### UC1 : Construire une stratégie de développement

- Diriger une structure sportive
- Manager un projet transversal

#### UC2 : Gérer des ressources humaines et financières

- Développer sa capacité à diriger des équipes
- Acquérir des compétences en gestion financière

#### UC3 : Diriger un système d'entraînement, approche complexe

- Recherche et performance
- Mobiliser les différents outils de la performance en cyclisme

#### UC4 : Encadrer la discipline en toute sécurité

- Organiser l'entraînement du sportif de haut niveau
- Préserver la santé du sportif dans l'organisation de l'entraînement

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

#### Formation en présentiel (268 heures) et en distanciel (274 heures)

- 10 modules en présentiel
- 10 modules en distanciel
- Soutenance d'un dossier relatif au management de projet, soutenance d'un dossier d'entraînement et encadrement d'une séance d'entraînement

#### Alternance dans une structure (300 heures)



Cette formation est accessible à toute personne.

### CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Avoir validé les Tests d'Exigences Préalables (TEP)
  - Avoir au moins 18 ans
- Avoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du Cyclisme datant de moins de 3 mois à l'entrée en formation
  - Avoir le PSC1 ou AFPS

### PUBLIC

Ouvert à tout public.

### DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription à la formation est à effectuer au minimum 1 mois avant les TEP.

### DURÉE

842 heures au total

### TARIF

Frais d'inscription : 100€

Frais TEP : 90€

Frais pédagogiques : 8 500€ si prise en charge ;  
7 000€ si autofinancement.

### CONTACT

Pour plus d'informations sur cette formation, veuillez envoyer un mail à [inf@ffc.fr](mailto:inf@ffc.fr)

Mis à jour le 07 juillet 2022



# CALENDRIER DES FORMATIONS (INF)

Retrouvez le calendrier des Formation  
sproposés par l'INF juste ici



# Conditions générales de vente

## Désignation

L'Institut National de Formation (INF) de la Fédération Française de Cyclisme (FFC) désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé 1 rue Laurent Fignon – 78180 Montigny-le-Bretonneux.

## Organisation des formations

Après validation de son inscription, le stagiaire reçoit les informations relatives à la formation dans les jours suivants. Le stagiaire est tenu de respecter les horaires indiqués ainsi que le règlement intérieur. La certification est nationale, mais pour certaines formations la mise en œuvre est régionale.

## Prise en charge

Pour les formations d'état dispensées par l'INF, si le stagiaire bénéficie d'un financement par un opérateur de compétences (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la formation. Si l'INF ne reçoit pas l'attestation de financement de l'OPCO avant le premier jour de la formation, les coûts de formation seront facturés au stagiaire ou l'inscription sera annulée.

## Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

### A. Cas de non-exécution de la formation par l'organisme de formation ou l'apprenant

Toute annulation à l'initiative du stagiaire doit être communiquée à l'écrit au moins 15 jours ouvrés avant le début de la formation. Si ces délais ne sont pas respectés, cela doit être motivé par un cas de force majeure (certificat médical, attestation de l'employeur, etc.). À défaut, le stagiaire sera assujéti à la moitié du prix des coûts pédagogiques.

### B. Cas de non-exécution de la formation pour motifs de force majeure

Le stagiaire et l'INF ne peuvent être tenus responsables de la non-exécution de la formation dans le cas où ils seraient empêchés par un cas de force majeure. Est considérée comme un cas de force majeure toute circonstance extérieure, imprévisible, et hors de contrôle, justifiée à l'appui de pièces probantes. Le stagiaire informe l'INF ou le responsable de formation du motif invoqué et transmet les pièces justificatives correspondantes par mail. Si le cas de force majeure est retenu, aucun frais d'annulation ne sera facturé au stagiaire ou à l'INF. Outre les cas reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français, les circonstances suivantes peuvent notamment être considérées comme des cas de force majeure, pouvant être invoqués et pour lesquelles il est nécessaire de fournir des documents.



Cas de force majeure pouvant notamment être invoqués par le stagiaire :

1. Accident ou décès de l'apprenant ou d'un proche (ascendant ou descendant de premier niveau) ;
2. Maladie ou hospitalisation du stagiaire ;
3. Interruption des transports de tout type empêchant tout déplacement.

Cas de force majeure pouvant notamment être invoqués par l'organisme de formation :

1. Accident ou décès du formateur ;
2. Maladie ou hospitalisation du formateur ;
3. Interruption des transports de tous types empêchant tout déplacement ;
4. Procédure de sauvegarde ou liquidation judiciaire de l'organisme de formation.

### **Prix et mode de règlement**

Le prix par stagiaire est indiqué sur chaque fiche de présentation des formations. Certains tarifs sont définis par les comités régionaux. Le règlement se fait avant le début de la formation suivant les indications communiquées au moment de l'inscription en formation.

### **Propriété intellectuelle et droit d'auteur**

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de l'INF. Le stagiaire s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

### **Informatique et libertés**

Les informations à caractère personnel communiquées par le stagiaire à l'organisme de formation sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant le Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, dite « Loi Informatique et libertés », le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

### **Loi applicable et attribution de compétence**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre l'INF et le stagiaire, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux judiciaires.

## RGPD

L'organisme de formation s'engage à mettre en œuvre les mesures adéquates pour assurer la protection des données à caractère personnel et à traiter et utiliser de telles données dans le respect des dispositions applicables et notamment du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, dite « Loi Informatique et libertés ».

Dans le cadre de l'organisation et du déroulement de la formation, les données personnelles des stagiaires font l'objet d'un traitement informatique. Seules les données nécessaires à la fourniture d'une formation sont ainsi collectées. Le recueil de ces données a pour finalité la gestion de la relation entre le stagiaire et l'organisme de formation (gestion des inscriptions et avis, suivi du paiement, traitement des réclamations, etc.). Les données personnelles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'accomplissement de ces finalités et pour une durée suffisante pour permettre à l'INF et à la FFC de respecter notamment les obligations comptables et fiscales qui leur incombent.

L'INF garantit la confidentialité des données personnelles traitées dans le cadre de la formation : seuls les services internes concernés de la FFC, sont destinataires des données. En cas de financement de la formation par l'OPCO, les données des stagiaires pourront être transmises par l'organisme de formation à l'OPCO dans le cadre de l'exécution et du financement de la prestation de formation.

Enfin, toute personne physique dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité de ses données personnelles ainsi que de limitation et d'opposition au traitement des données. Pour toute question concernant la protection de vos données personnelles, veuillez adresser votre demande à l'adresse suivante : [inf@ffc.fr](mailto:inf@ffc.fr).

**FORMATION  
CONTINUE DES  
ÉDUCATEURS  
ET  
RENOUVELLEMENT  
DES DIPLÔMES  
(À ACTUALISER TOUS LES 4  
ANS)**





# Renouvellement des diplômes fédéraux

Je souhaite renouveler un

Ancien diplôme  
(BF1, BF2, etc.)

*Je transmets une copie de mon ancien diplôme au comité régional*

Nouveau diplôme  
(Animateur, Éducateur ou  
Entraîneur fédéral)

*À renouveler sous 4 ans après obtention*

2 types de recyclages possibles



Dans les deux cas, je fournis une attestation aux premiers secours, à jour.

## Recyclage Régional

- Je participe et valide une formation présentielle ou distancielle, d'au moins 2 heures sur une thématique en lien avec mon diplôme à recycler.
- Je passe une autre formation fédérale qualifiante mise en place par la région (Animateur fédéral, Éducateur fédéral, Accompagnateur Vélo Bien-Être).



Je contacte mon comité régional.

## Recyclage National

- Je participe et valide une formation présentielle ou distancielle, d'au moins 2 heures sur une thématique en lien avec le diplôme à recycler.
- Je passe une autre formation fédérale qualifiante organisée par la fédération (Entraîneur fédéral, Coach Vélo Santé, Coach Mobilité à vélo), sous réserve de remplir les conditions d'accès.



Je m'inscris via les liens communiqués sur le [site de l'INF de la FFC](#).

Ci-dessous la liste des diplômes reconnus comme équivalents au PSC1.

<b>Diplômes équivalents au PSC1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attestation de formation aux premiers secours (A.F.P.S)</li> <li>• Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences (AFGSU)</li> <li>• Attestation de formation complémentaire aux premiers secours avec matériel (AFCPSAM)</li> <li>• Brevet d'Etat d'éducateur sportif (BEES)</li> <li>• Brevet national de secourisme (BNS)</li> <li>• Brevet national de premiers secours (BNPS)</li> <li>• Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique (B.N.S.S.A)</li> <li>• Certificat de sauveteur secouriste du travail (CSST), à jour de son recyclage</li> <li>• Certificat de formation aux activités de premiers secours en équipe (C.F.A.P.S.E.)</li> <li>• Le brevet de brancardier secouriste</li> <li>• Le brevet de secouriste de la protection civile</li> <li>• Premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE1)</li> <li>• Certificat de sécurité sauvetage délivré par la direction générale de l'aviation civile</li> <li>• Brevet de surveillant de baignade</li> </ul>
<b>Diplômes non équivalents au PSC1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attestation d'initiation aux gestes élémentaires de survie</li> <li>• Brevet européen de premiers secours (BEPS)</li> <li>• Certificat fédéral de premiers secours (CFPS)</li> <li>• Certificat militaire d'aptitude aux gestes élémentaires de survie</li> <li>• Initiation à l'alerte et aux premiers secours (IAPS)</li> <li>• Initiation aux Premiers Secours (IPS)</li> <li>• Initiation à la réduction des risques (IRR)</li> </ul>
<b>Liste des professions qui dispensent de passer le PSC 1 (Titulaires des diplômes d'état de)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Médecin chirurgien-dentiste</li> <li>• Pharmacien vétérinaire</li> <li>• Sage-femme</li> <li>• Infirmier(e) diplômé d'état</li> </ul>
<b>Les diplômes ne donnant droit à aucune équivalence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les diplômes secouristes obtenus hors de France (sauf les formations monégasques qui sont les seules à être reconnues par la France) ;</li> <li>• Le GES (Gestes Élémentaires de Survie), disparu en même temps que le BNS, n'est plus valable ;</li> <li>• Le diplôme d'état de masseur-kinésithérapeute.</li> </ul>
<b>Cas particuliers</b>	<p>Le brevet européen de premiers secours, délivré par les sociétés européennes de Croix-Rouge, n'est pas admis en équivalence du PSC 1. Les titulaires de ce brevet obtenu à l'étranger doivent s'adresser auprès de la Croix-Rouge française pour connaître les conditions dans lesquelles celles-ci peuvent prendre en compte leurs acquis et leur délivrer l'attestation de formation aux premiers secours.</p> <p><i>(Source : circulaire du 15 novembre 2002)</i></p>

# CALENDRIER

Formation continue  
régionale :



Formation continue nationale : à actualiser







Michael GILS

